

**De:** Ranch Massif du Sud [info@chevaux.com]  
**Envoyé:** 3 février 2011 15:16  
**À:** Boutin, Anne-Lyne (BAPE)  
**Objet:** Re: les 3 dernières pages du Protocole Parc et Ranch

Bonjour,

en réponse à vos 2 questions

1. en pourcentage, la répartition de la clientèle du Ranch Massif du Sud selon sa provenance est de

30% population régionale, 30% québécoise, 10% canadienne surtout Ontario, Européenne, U.S., Allemagne 30% Asiatique très peu mais beaucoup intéressée, marché à développer.

2. la clientèle se répartit ainsi

régionale surtout 3 saisons mais à l'année (courte durée)  
québécoise en haute saison et lors de congés (court séjour)  
canadienne, Européenne, Américaine, haute saison et séjour de 5 à 10 jours.

Espérant répondre à vos demandes

Merci de votre collaboration,

Raymonde L. Garant